



Dans ce numéro :

Situation météorologique	1
Situation hydrologique	2
Situation agricole et animale	2-4
Couvert végétal	4

Faits saillants

- Pluviométrie modérée à forte au nord et faible dans le sud du pays ;
- Disponibilité des engrais dans les magasins de la CAGIA, 94 421,850 tonnes d'engrais disponibles ;
- Pêche chalutière, production piscicole, État océanique agité ;
- Hausse saisonnière des prix du niébé ;
- Focus sur la peste porcine africaine (PPA) ;
- Focus sur quelques variétés du piment ;
- Dégradation du couvert végétal.

1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE: PLUIES FAIBLES À FORTES

Au cours de la première décade du mois de juillet, des pluies faibles à fortes ont été enregistrées sur l'ensemble du pays. Les quantités ont varié entre 1,6 mm à Lomé en un (01) jour et 175,8 mm à Blitta en huit (08) jours. L'analyse de la figure 1 montre que le nord des Savanes, le sud de la Kara, la Centrale et les Plateaux ont été les zones les plus arrosées. Par contre la région Maritime, le nord de la Kara et le Sud des Savanes ont été celles les moins arrosées.

Globalement, toutes les régions ont enregistré un excédent pluviométrique sauf la Maritime où la situation a été déficitaire.

Perspectives : le nord du pays connaîtra des manifestations pluvio-orageuses modérées à fortes accompagnées de coups de vent par endroits au cours de la prochaine décade. Au sud, il est prévu des pluies faibles localisées.

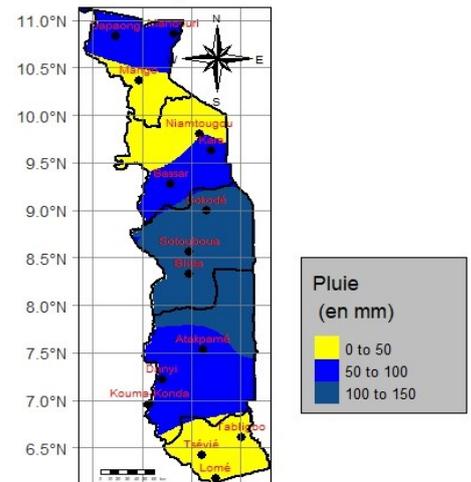


Figure 1 : Pluviométrie de la première décade du mois de juillet.

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Les conditions météorologiques de la décade ont été favorables au développement des cultures et aux activités agricoles.

Dans la zone Nord, les labours, les semis (maïs tardif, sorgho, riz, niébé, fonio, arachide) et les cultures de rente (soja et coton) se poursuivent. En outre, on note le démarrage des opérations d'entretien par endroits. Par ailleurs le traitement phytosanitaire des cultures et l'épandage d'engrais sont en cours.

Au Sud, les sarclages se poursuivent parallèlement à la mise en place du soja, du manioc, de la patate douce, du gombo, du piment et de la tomate. Dans l'ensemble, on note la récolte du maïs dans toutes les préfectures.

AVIS ET CONSEILS 1 :

il est recommandé de :

- ◆ s'approvisionner en semences et en engrais de qualité suffisamment disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ;
- ◆ utiliser les produits phytosanitaires homologués pour le traitement des cultures ;
- ◆ prévenir l'occupation anarchique des zones inondables ;
- ◆ veiller à la gestion rationnelle des ressources en eau pour assurer des aménagements hydro-agricoles ;
- ◆ suivre au quotidien les prévisions de l'ANAMET ou s'adresser aux CTGEA de sa localité.

Les Conseillers Techniques en Gestion des Entreprises Agricoles (CTGEA) de l'ICAT poursuivent leurs activités d'appui accompagnement des producteurs sur l'ensemble du pays. Ils appuient les producteurs dans l'appropriation des bonnes pratiques agricoles (BPA).

2. SITUATION HYDROLOGIQUE

La première décade du mois de juillet, a été marquée par une augmentation des écoulements dans les bassins fluviaux de l'Oti, du Mono et du Lac-Togo. Les hauteurs maximales ont varié entre 362 et 502 cm. Les hauteurs moyennes ont évolué de 265,67 à 374,88 cm (Tableau 1).

Tableau 1: Hauteurs d'eaux moyennes et maximales

Stations	Hauteur Maximale (cm)	Hauteur moyenne (cm)
KPEDJI (Zio)	502	374,88
MANGO (Oti)	362	265,67
KOLOKOPE (Mono)	448	269,44

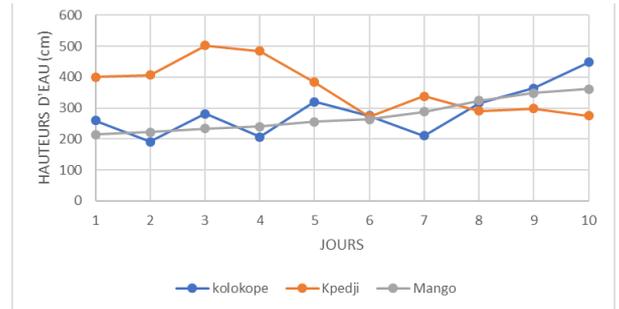


Figure 2: Courbes de variation des hauteurs d'eau

Source: DRE, juillet 2024

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 PRODUCTION VEGETALE

Pour la campagne agricole 2024-2025, les engrais vivriers et les semences agricoles sont toujours disponibles. A la date du 12 juillet 2024, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **94 421,850 tonnes** dont **23 386,500 tonnes** de NPK et **71 035,350 tonnes** d'UREE 46%N (Fig 3).

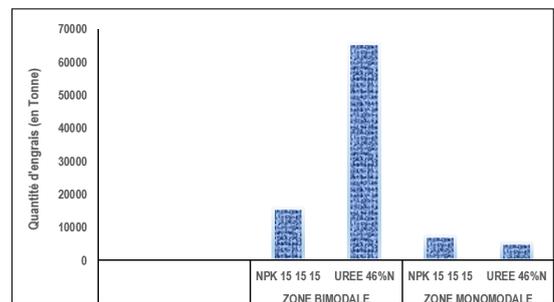


Figure 3: Stock d'engrais disponible au 12/07/2024

3.2 PROTECTION DES CULTURES

Les produits récoltés sont exposés à des attaques des ravageurs selon les types de culture. Afin de réduire les pertes post-récolte, il est recommandé de :

- ◆ prêter une attention particulière aux charançons (*Sitophilus* sp.), au grand capucin (*Prostephanus* sp.) et aux alucites (*Citotroga* sp.) en ce qui concerne les céréales et légumineuses;
- ◆ éviter les blessures à la récolte qui favorisent les infestations des nématodes et des champignons en ce qui concerne les racines et tubercules.

Quelques techniques de conservation des produits agricoles:

- ◆ s'assurer que les grains et graines sont bien séchées (au plus 14 % du taux d'humidité pour les céréales et 10 % pour les légumineuses);
- ◆ disposer des tubercules et racines dans les abris aérés et secs, protégés contre les rongeurs. Bien aménager des espaces de stockage et disposer éventuellement des produits de conservation.



Figure 4: Quelques ravageurs de stocks



Figure 5: Fosse et hangar surmontant une fosse de conservation de l'igname

3.3 EVOLUTION DU PRIX DU NIEBE SUR LES MARCHES

3.3.1 Evolution du prix moyen national

Le prix moyen national du niébé affiche une hausse de +10% par rapport aux trois mois passés. Cette hausse pourrait s'expliquer par sa faible disponibilité. Il est actuellement à **677 F/kg** contre **614 F/kg** le mois d'avril. La tendance est haussière pour les mois de juin juillet août (voir figure 6). Ce produit a enregistré son prix le plus faible (463 F/kg) sur le marché de Nadjoundi (préfecture de Cinkassé) et le prix maximum (**1471 F/kg**) est enregistré sur le marché de Baguida (préfecture de Golfe).

Comparé à la même période de l'année passée et à la moyenne quinquennale, le prix moyen connaît une augmentation respective de **12 et 29 %**.

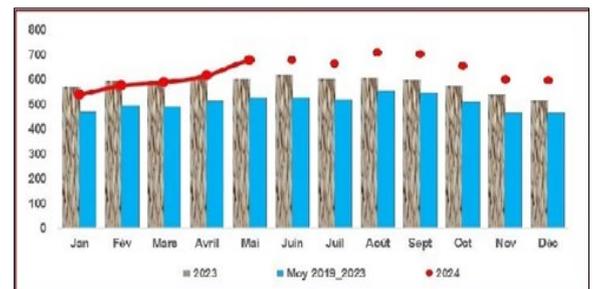


Figure 6: Evolution du prix moyen national

Source: DSID, Bulletin SIMa mai 2024

3.3.2 Evolution du prix du niébé sur les marchés de consommation

Le prix moyen du niébé est en baisse dans la majorité des régions : Maritime (-13%), Centrale (-5%) et Savanes (-2%). Cependant, on enregistre une hausse dans les plateaux (+ 22%) et la Kara (+11%).

Le prix minimal (556 F/kg) est obtenu sur les marchés de Kanté dans la commune Kéran 1 et le prix maximal est enregistré sur le marché de Baguida (1471 F/kg) dans la commune de Golfe 6.

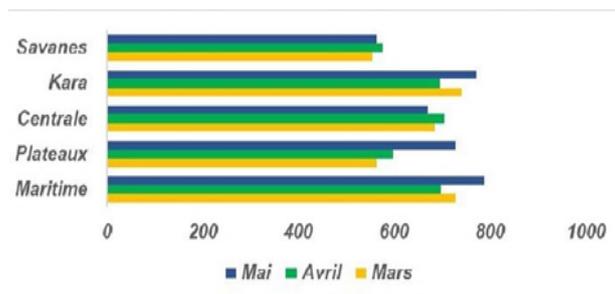


Figure 7: Evolution du prix du niébé

Source: DSID, Bulletin SIMa, mai 2024

3.4 Production animale : FOCUS SUR LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA)

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie causée par un virus. Elle est très contagieuse et est caractérisée par une forte mortalité des porcs allant jusqu'à 100%. Le virus de PPA est inoffensif pour l'homme, mais engendre de graves perturbations socio-économiques dans de nombreux pays.

Symptômes

La PPA peut prendre une forme suraiguë (mort brutale sans signes cliniques) ou aiguë (mort rapide avec signes cliniques). Dans ce cas, les premiers signes sont peu spécifiques : hyperthermie (> 40°C), inappétence, apathie, dyspnée, ataxie, pâleur accrue. On peut également observer des vomissements, de la diarrhée (sanglante) ou de la constipation, du larmolement, du jetage, des avortements et des œdèmes des articulations. Des lésions externes sont observées simultanément ou à la suite de ces signes cliniques : rougeurs des extrémités et de l'abdomen, des cyanoses cutanées voire des hémorragies (pétéchies) sur les oreilles et sur le reste du corps.

Prévention

Dans les élevages, les principes de biosécurité suivants devraient être mis en œuvre afin de maintenir les animaux à l'abri de la maladie :

- Si vous nourrissez des porcs avec les restes de nourritures ou déchets de cuisines, faites-les bouillir préalablement pendant 30 minutes ;
- Éviter les contacts entre les porcs de différents élevages et les suidés à travers des enclos ou porcheries sécurisées ;
- Ne pas autoriser les visiteurs d'entrer dans les zones de production ;
- Nettoyer et désinfecter le matériel de travail, les matériaux et les véhicules avec des produits homologués ;
- Isoler les nouveaux porcs et les mettre en observation pendant au moins 30 jours ;
- Installer un pédiluve à l'entrée de la porcherie ;
- Surveiller les porcs quotidiennement et signaler immédiatement à votre vétérinaire ou aux services vétérinaires locaux tout cas suspect.

3.5 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade la production halieutique se résume à la pêche chalutière qui est de **7,110 tonnes** correspondant au débarquement d'un seul chalutier et à la récolte des fermes piscicoles de **21,568 tonnes** de poisson tilapia.

Tableau 2 : Données de production chalutière et piscicole du 01 au 07 juillet 2024

Période	01 au 07 juil 2024
Pêche chalutière (tonne)	7,11*
Production Tilapia (tonne)	21,568

* Nombre de navires ayant débarqué : 01

Source: DPA, juillet 2024

AVIS ET CONSEILS 3 :

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique national et d'une cogestion efficace entre les usagers des différents plans d'eaux, il est rappelé à tous les acteurs de la filière de respecter la réglementation en vigueur et éviter d'utiliser les engins de pêche prohibés destructeurs de ressources pour lutter efficacement contre la pêche INN.

Aussi, il est rappelé à tous les acteurs de la pêche artisanale maritime que l'état océanique prévu pour les 13 et 14 juillet est agitée (niveau 2). Il est rappelé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux d'annon-

ciation des prévisions de l'état de l'océan avant toute sortie en mer.

Pour rappel, le rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation mais néanmoins tous les usagers marins de la pêche doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer. Les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

3.6 UTILISATION DES SEMENCES AMELIOREES

Pour accroître les rendements des cultures, il est important d'utiliser les semences améliorées. Dans ce cadre, la Direction des semences agricoles et plants (DSP) organise des séances d'informations et de sensibilisations sur l'ensemble du territoire.

Tableau 3 : Focus sur quelques variétés du piment [*Capsicum spp*] et leurs caractéristiques

N°	DENOMINATION (SYNONYME)	NATURE GENE-TIQUE	OBTENTEUR ET DATE D'OBTENTION / INTRODUCTION	MAINTENEUR	CYCLE REPL-QUAGE-IERE RECOLTE (JOURS)	FORME DU FRUIT	COULEUR DU FRUIT A MATURITE	POIDS DE 1000 GRAINES (G)	RENDEMENT POTENTIEL (T/HA)	AUTRES CARAC-TERES
1	PP9955-15	Lignée	World Végétale Center, Taïwan, 1999	ITRA	90	Long	Rouge	5	40	Doux à l'état immature, mais piquant à maturité ; résistant aux maladies (virus de la patate douce)
2	ICPN 2	Lignée	World Végétale Center, Taïwan, 2011	ITRA	90	Long	Rouge	4,4	20	Résistant aux maladies (anthracnose et maladies bactériennes)
3	ICPN 3	Lignée	World Végétale Center, à Taïwan, 2011	ITRA	90	Long	Rouge	3,5	20	Résistant aux maladies (anthracnose et maladies bactériennes)

Source : MAEDR, 2024

4. COUVERT VEGETAL

L'Indice des conditions de végétation (VCI – Vegetation Condition Index) évalue l'état de santé de la végétation par rapport aux tendances historiques. Il varie de -1(mauvaise condition de la végétation) à 1 (bonne condition de la végétation). Le VCI rapporte l'indice NDVI de la décade courante à son minimum et son maximum à long terme, normalisé au moyen des valeurs historiques du NDVI pour la même décade.

On note une dégradation du couvert végétal par rapport à la décade passée pratiquement dans toutes les régions plus précisément dans la zone monomdale. Cependant l'Est de la région des Savanes et de la Kara, le centre de la région des Plateaux et une partie de a région Maritime présentent une bonne santé végétal au cours de cette décade (a).

Comparé à la même décade de l'année passée (b), on note une dégradation du couvert végétal dans presque toutes les régions exception faite dans l'Est des régions Kara et Savanes au cours de cette troisième décade de Juin 2024.

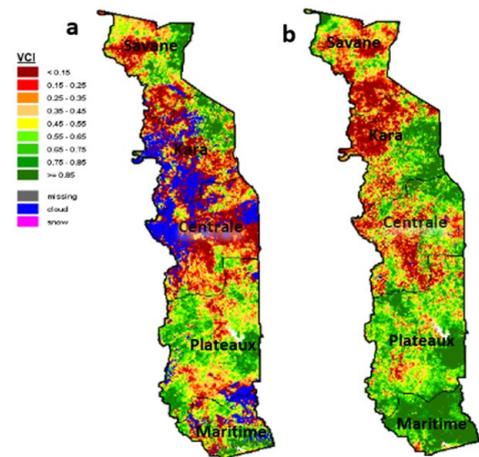


Figure 8: Indice des conditions de vegetation (VCI)

Source : Système mondiale d'information et d'alerte rapide (SMIAR)